



Au Conseil Communal
1462 Yvonand

Yvonand, le 6 janvier 2025

Préavis municipal No 2025/02

Concerne : Compléments au budget 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement difficilement prévisibles ou exceptionnels, qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année 2024.

Le tableau ci-dessous dresse la liste de ces charges et revenus complémentaires. Il est noté qu'il n'est pas exhaustif, mais vous indique les écarts les plus importants connus à ce jour. Ce n'est qu'au bouclage des comptes que nous pourrions consolider le résultat.

No compte	Compte	Budget	Compléments Charges	Compléments Revenus
110.3651.02	<u>ADNV/Cotisation touristique 2024</u> - Signature nouvelle convention ADNV/Commune Yvonand	CHF 45'000.00	CHF 16'172.80	
310.4232.1	<u>Locations des Goilles</u>	CHF 21'000.00		CHF 4'300.80
320.3146.1	<u>Frais de coupe et de façonnage</u>	CHF 50'000.00	CHF 12'312.00	
320'3146.2	<u>Plantations</u>	CHF 20'000.00	CHF 16'862.65	
320.4355	<u>Vente de bois</u>	CHF 25'000.00		CHF 27'156.70
320.4516	<u>Subventions Etat de Vaud</u>	CHF 15'000.00		CHF 3'389.75
355.3141	<u>Entretien bâtiments de Brit</u> - Préparation des fonds + cours extension Conecta.	CHF 190'000.00	CHF 66'300.00	
3570.3141	<u>Entretien Grande salle</u> - Réparation Ombrage + peinture + pose d'un volet coulissant pour sortie de secours + clés.	CHF 10'000.00	CHF 7'537.76	
3571.3141	<u>Entretien Salle polyvalente</u>	CHF 15'000.00	CHF 20'101.54	

	- Divers travaux pour mise en conformité AEAI + boiler provisoire + entretien scène.			
410.3111	<u>Informatique</u>	CHF 10'000.00	CHF 3'050.10	
430.3011	<u>Traitement des cantonniers</u> - Engagement temporaire pour remplacer les absences maladie.	CHF 760'000.00	CHF 27'201.80	
430.3091.1	<u>Frais de formation</u> - formation continue essentielles aux collaborateurs (sécurité, utilisation de certaines machines)	CHF 5'000.00	CHF 2'039.65	
430.4356	<u>Travaux facturés à des tiers</u>	CHF 8'000.00		CHF 3'510.00
430.4361	<u>Indemnités assurances du personnel</u>	CHF 1.00		CHF 17'302.55
440.4313	<u>Taxes pour monuments cimetière</u>	CHF 1'000.00		CHF 1'900.00
450.3012	<u>Coach du tri</u> - budget sous-évalué	CHF 7'500.00	CHF 600.00	
450.3141.01	<u>Matières organiques</u> - budget sous-évalué	CHF 80'000.00	CHF 10'000.00	
450.3141.05	<u>Verre</u> - budget sous-évalué	CHF 20'000.00	CHF 4'500.00	
450.3141.09	<u>Fer blanc</u> - budget sous-évalué	CHF 3'000.00	CHF 800.00	
450.3141.12	<u>Déchets spéciaux</u> - budget sous-évalué	CHF 6'700.00	CHF 2'500.00	
450.3141.21	<u>Plastique</u> - budget sous-évalué	CHF 10'000.00	CHF 3'000.00	
450.4812.1	<u>Prélèvement pour élimination ordures</u> - compensation du déficit compte 450.	CHF 38'400.00	CHF 35'500.00	
470.3147.2	<u>Entretien des cours d'eau</u>	CHF 40'000.00	CHF 2'826.95	
470.4516	<u>Subvention Etat de Vaud</u>	CHF 3'000.00		CHF 22'292.45
600.3142	<u>Matériel de signalisation</u>	CHF 35'000.00	CHF 2'791.25	
600.4370	<u>Amendes</u>	CHF 85'000.00		CHF 25'633.77
810.3144.01	<u>Entretien constr. réseau d'eau</u> - Essai pilote pour traitement du chlorothalonil	CHF 100'000.00	CHF 35'320.50	
	Total des compléments de charges et de revenus		CHF 269'417.00	CHF 105'486.02

Vu ce qui précède rappelant que ce préavis ne reflète que la situation connue au moment de l'établissement du présent document, la municipalité prie le conseil communal et la commission des finances d'Yvonand de bien vouloir approuver le préavis tel que présenté en votant le texte ci-après :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

Après avoir pris connaissance du projet municipal et entendu le rapport de la commission des finances,

décide :

1. d'accepter les compléments au budget 2024 représentant au total une augmentation des charges de CHF 269'417.00 et une augmentation des revenus de CHF 105'486.02.
2. d'accepter la situation financière de la commune qui est dès lors arrêtée comme suit :

Budget initial 2024

Charges : CHF 19'847'835.00
Revenus : CHF 19'243'772.00

Perte : CHF 604'063.00

Avec compléments au budget 2024

Charges : CHF 20'117'252.00
Revenus : CHF 19'349'258.02

Perte : CHF 767'993.98

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



Philippe Moser

La Secrétaire :



Carolane Petrucci

Municipal délégué : M. Philippe Moser, Syndic